

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU JEUDI 3 OCTOBRE 2024 à 18h30



**Présent.e.s :** Thierry BEBERT, Ondine DELATTRE, Maryse FABRE, Jérôme GUGGISBERG, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Sylvain MORINO, Pierre SIMON, Sébastien SOUDIEUX, Mathilde THIOU

**Absent.e.s excusé.e.s :** Caroline FABRE ayant donné pouvoir à Maryse FABRE

Président de séance : le maire, Maryse FABRE

quorum : 6

Secrétaire de séance : Sébastien SOUDIEUX

---

Sébastien SOUDIEUX est désigné secrétaire de séance.

Le PV de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire indique à l'assemblée que durant les deux derniers hivers la neige n'a pas été au rendez-vous sur le Plateau Nordique de SAINT FRANCOIS DE SALES et en particulier au départ des pistes de ski de fond. Ceci a eu pour conséquence l'ouverture tardive et la fermeture très précoce de la Porte.

Afin de continuer d'accueillir les enfants des écoles élémentaires et les collégiens et pour permettre de conserver leur activité, les équipes en place, le personnel de l'ESI et de la Location de ski, ont organisé des navettes entre St François et la Féclaz. Nous saluons leur engagement. Cette initiative a été prise dans l'urgence et ne peut être reconduite en l'état.

Dans ses conclusions, l'étude « climsnow » initiée par le PNR du Massif des Bauges indique que le territoire de Savoie Grand Revard sera impacté par le réchauffement climatique bien que celui-ci, situé à une altitude moyenne de 1400 m, semble pouvoir quand même espérer conserver un niveau d'enneigement suffisant pour pérenniser son activité principale de pratique du Ski de Fond moyennant des adaptations nécessaires et en particulier en favorisant l'utilisation des pistes en forêt. Ces conclusions ont été évoquées lors de la séance du Conseil Syndical du SMSB du 24 septembre 2024 par Mme la Présidente, Sandra FERRARI, ce qui demande une certaine agilité dans la gestion du territoire.

Afin d'anticiper les effets possibles d'un médiocre enneigement pour les prochaines saisons hivernales sur le Plateau Nordique de SAINT FRANCOIS DE SALES, le conseil municipal, à l'unanimité, **demande de mettre en service (damage) la piste n°6 dite « route forestière de la Montagne » située en forêt afin d'accéder au domaine nordique ; et d'organiser un départ de substitution à cet endroit. Ce dispositif permettrait de sécuriser l'ouverture de la Porte de St François.**

Après en avoir délibéré, des présents et représentés, demande au SMSB de mettre en place le dispositif ci-dessus.

La séance est levée à vingt-deux heures trente.

Rédigé par le secrétaire de séance, approuvé lors de la séance du 27 novembre 2024.

Maryse FABRE  
Le Maire

Sébastien SOUDIEUX  
Le secrétaire de séance

